

CONSULAT DE FRANCE A ZURICH

BUREAU AFFAIRES SOCIALES
ET AIDES A LA SCOLARITE

Zurich, le 06 septembre 2017

Dossier suivi par : Daniela Kieffer
Tél : 044 268 85 14/33
e-mail : daniela.kieffer@diplomatie.gouv.fr

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la deuxième campagne en vue de l'attribution des bourses pour l'année 2017-2018 est ouverte depuis le 21/08/2017 et jusqu'au 27/09/2017.

Le conseil consulaire des bourses de seconde période se réunit en automne et examine :

- Les premières demandes des familles arrivées tardivement dans la circonscription après la tenue du premier conseil consulaire, (le dépôt du dossier fait l'objet d'un entretien au consulat, merci de contacter l'agent consulaire en charge des bourses),
- Les premières demandes des familles déjà présentes dans la circonscription mais dont la situation financière se serait notablement dégradée en cours d'année (licenciement, faillite, séparation, décès,...),
- Les demandes de renouvellement présentées pour des élèves ayant échoué au baccalauréat, ou par des familles qui, pour une raison majeure (maladie....) n'ont pas été en mesure de présenter leur dossier en premier conseil consulaire des bourses 2017-2018,
- Les dossiers ajournés en première commission car les dossiers étaient incomplets,
- Les demandes de révision des dossiers sollicitées par des familles contestant la décision de l'Agence après avis de la commission nationale,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Daniela Kieffer
Consulat Général de France à Zurich
Bureau Affaires Sociales
Signaustasse 1
8008 ZURICH